

OMNIUM COMMERCIAL D'OUTRE-MER (O. C. O.)  
création de Paris-Congo  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Paris-Congo\\_1925-1931.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Paris-Congo_1925-1931.pdf)  
et des Comptoirs d'importation et d'exportation Congo-Cameroun  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Congo-Cameroun-Impex.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Congo-Cameroun-Impex.pdf)

OMNIUM COMMERCIAL D'OUTRE-MER (O. C. O.)  
Société à responsabilité limitée  
Capital : 100.000 francs  
Siège à Paris 19, boulevard Malesherbes  
(*Le Droit*, 23 août 1928)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> LAEUFFER, notaire à Paris, le trois août mil neuf cent vingt-huit, il a été formé entre :

1° La société anonyme dite « Paris-Congo », au capital de douze millions, ayant son siège à Paris, 19, boulevard Malesherbes, représentée par M. Antonio d'ALMEIDA PINTO, négociant, demeurant à Paris, 3, rue Lyautey, président de son conseil d'administration et administrateur délégué ;

2° La société anonyme dite [Société des Comptoirs d'importation et d'exportation] « Congo-Cameroun », au capital de douze millions de francs, ayant son siège à Paris, 19, boulevard Malesherbes, représentée par M. Sébastien COSTA, ingénieur, demeurant à Paris, 8, rue de Monbel, l'un des membres de son conseil d'administration.

Une société à responsabilité limitée, des statuts de laquelle il a été extrait littéralement ce qui suit :

TITRE I  
Objet. — Raison sociale  
Durée. — Siège  
Article premier

Il est formé entre les sociétés anonymes « Paris-Congo » et « Congo-Cameroun » une société à responsabilité limitée, qui sera régie par la loi du sept mars mil neuf cent vingt-cinq et par les présents statuts.

Article 2

Cette société a pour objet : Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement au commerce d'importation ou d'exportation en tous pays, et notamment en pays d'outre-mer.

Article 3

La raison sociale est :

OMNIUM COMMERCIAL D'OUTRE-MER O. C. O.  
Société à responsabilité limitée

Article 4

La durée de la société commencera aujourd'hui même (trois août mil neuf cent vingt-huit) et expirera le premier janvier mil neuf cent soixante-quatorze.

Article 5

Le siège social est à Paris, 19, boulevard Malesherbes.

Il peut être transféré par les gérants dans tout autre endroit de la même Ville et dans une autre localité, en vertu d'une décision collective des associés prise conformément à l'article 22 ci-après.

TITRE II

Apport. — Capital social

Parts sociales

Articles 6

M. d'ALMEIDA PINTO, au nom de la Société « Paris-Congo », fait apport à la présente société d'une somme de quatre-vingt-quinze mille francs, ci 95.000

De son côté, M. COSTA, au nom de la Société « Congo-Cameroun », fait apport à la Société d'une somme de cinq mille francs, ci 5.000

Lesquelles sommes ont été intégralement versées en espèces dans la caisse sociale. ainsi que MM. d'ALMEIDA PINTO et COSTA, ès noms et qualités, le reconnaissent respectivement.

Total des apports formant le capital social : cent mille francs. 100.000

Article 7

Le capital social est fixé à cent mille francs et divisé en cent parts de mille francs chacune ; sur ces parts, quatre-vingt-quinze sont attribuées à la Société « Paris-Congo » et cinq à la Société « Congo-Cameroun ».

MM. d'ALMEIDA PINTO et COSTA déclarent expressément que les cent parts représentant le capital social appartiennent aux Sociétés « Paris-Congo » et « Congo-Cameroun », dans les proportions qui viennent d'être indiquées, correspondant aux droits respectifs des sociétés dont s'agit et sont toutes entièrement libérées.

.....

Omnium commercial d'outre-mer

O. C. O.

(*La Journée industrielle*, 31 août 1928)

Il vient d'être constitué sous cette dénomination, entre la Société anonyme Paris-Congo et la Société anonyme Congo-Cameroun, à Paris, 13. boulevard Malesherbes, une société à responsabilité limitée, qui a pour objet toutes opérations se rapportant au commerce d'importation ou d'exportation en tous pays, et notamment en pays d'outre-mer.

Siège social à Paris, 19, boulevard Malesherbes. Capital : 100.000 fr.